

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2009-01-001 MJ du 21 janvier 2009 portant nomination du président et des membres de la commission affections de longue durée et qualité du parcours de soins

NOR : SJSX0930071S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 21 janvier 2009,

Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie ;

Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé modifiant le code de la sécurité sociale et le code de la santé publique ;

Vu le décret du 20 décembre 2004 portant nomination des membres de la Haute Autorité de santé et du président du collège ;

Vu la décision n° 2008.12.087 du collège de la Haute Autorité de santé du 10 décembre 2008 portant règlement intérieur de la commission affections de longue durée et qualité du parcours de soins,

Décide :

Article 1^{er}

M. Raoul Briet est nommé président de la commission affections de longue durée et qualité du parcours de soins.

Article 2

Sont nommés membres de la commission affections de longue durée et qualité du parcours de soins :

- M. ASSYAG Patrick ;
- M. BERCHE Hervé ;
- M. DUGUET Christophe ;
- Mme DURAND-ZALESKI Isabelle ;
- Mme FAUCHER Nathalie ;
- Mme GARRIC Christine ;
- M. LARDRY Jean-Michel ;
- M. LEPORRIER Michel ;
- M. MENARD Didier ;
- M. RAYMOND Gérard ;
- Mme SERMET Catherine ;
- Mme SEVEIGNES Sylvaine ;
- M. le médecin-conseil national de la CNAMTS ou son représentant ;
- M. le médecin-conseil national de la MSA ou son représentant ;
- Mme le médecin-conseil national du RSI ou son représentant.

Article 3

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 21 janvier 2009.

Pour le Collège :
Le président,
PR LAURENT DEGOS